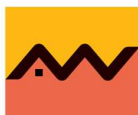


# RESUME DE LANOTE D'INFORMATION



التجاريف وفا بنك  
Attijariwafa bank

## ATTIJARIWAFABANK

### AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT EN NUMERAIRE RESERVEE AUX SALARIES DU GROUPE ATTIJARIWAFABANK




Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2012

Montant global maximum de l'opération : 102 449 200 dirhams

<b>Montant maximum</b>	<b>102 449 200 dirhams</b>
<b>Prix de souscription</b>	<b>290 dirhams par action</b>
<b>Nombre maximum d'actions offertes</b>	<b>353 273 actions</b>

Période de souscription : du 28 juin au 02 juillet 2012 inclus

<p><b>Organisme Conseil et Coordinateur Global</b> ATTIJARI FINANCES CORP.</p>  <p><b>Attijariwafa bank</b> CORPORATE FINANCE</p>
--

<p><b>Organismes chargés de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca</b></p> <p>ATTIJARI INTERMEDIATION      WAFABOURSE (Côté acheteurs)                      (Côté vendeur)</p>	<p><b>Organisme centralisateur et collecteur d'ordres de souscription</b></p> <p>ATTIJARIWAFABANK</p>
 <p><b>Attijariwafa bank</b> BOURSE</p>	 <p><b>wafabourse.com</b></p>
 <p>التجاريف وفا بنك <b>Attijariwafa bank</b></p>	

#### VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 20 juin 2012 sous la référence n° VI/EM/024/2012.

## **AVERTISSEMENT**

**Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) a visé en date du 20 juin 2012 une note d'information relative à l'augmentation de capital portant sur le reliquat de l'enveloppe globale de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.**

**La note d'information visée par le CDVM est disponible à tout moment dans les lieux suivants :**

- **Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca.  
Tél : 05.22.29.88.88 ;**
- **Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca.  
Tél : 05.22.47.64.35.**

**La note est mise à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet [www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com). Elle est aussi disponible sur le site du CDVM [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma).**

## **PARTIE I : PRESENTATION DE L'OPERATION**

### **I. OBJECTIF DE L'OPERATION**

Attijariwafa bank a mis en place un plan stratégique à horizon 2015 (Attijariwafa 2015) ce qui nécessite la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe qui doivent être fédérés autour du projet de l'entreprise.

Ainsi, les objectifs de cette opération d'augmentation de capital consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

### **II. STRUCTURE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL**

La présente opération concerne uniquement le reliquat de l'enveloppe initiale de 2 100 000 000 Dh, soit un montant maximum de 102 449 200 Dh, réservé aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc ;

### **III. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE – PARTIE RESERVEE AUX SALARIES D'ATTIJARIWAFABANK ET DE SES FILIALES AU MAROC**

<b>Nature des titres</b>	Actions d'Attijariwafa bank toutes de même catégorie.
<b>Forme des titres</b>	Les actions sont nominatives et sont entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear.
<b>Nombre de titres maximal à émettre</b>	353 273 actions
<b>Valeur nominale</b>	10 Dh
<b>Prix d'émission</b>	290 dirhams par action
<b>Date de jouissance</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2012
<b>Libération des titres</b>	Les actions à émettre sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
<b>Droit préférentiel de souscription</b>	Néant
<b>Régime de négociabilité des nouveaux titres</b>	Détention de la moitié des actions allouées pendant une durée minimum de 3 ans et du reliquat pendant une durée minimum de 4 ans et ce, à compter de la date de cotation. La cession des titres objet de cette opération, devra respecter les conditions fixées dans la présente note d'information.
<b>Ligne de cotation</b>	1 <sup>ère</sup> ligne <sup>1</sup>
<b>Cotation des nouveaux titres</b>	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront cotées en 1 <sup>ère</sup> ligne.
<b>Droits attachés aux actions acquises</b>	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.

<sup>1</sup> Les nouveaux titres n'auront pas le droit aux dividendes relatifs l'exercice 2011

## IV. COTATION EN BOURSE

### IV.1. Calendrier de l'opération – Maroc

Ordre	Étapes	Au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	20 juin 2012
2	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'opération	20 juin 2012
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	20 juin 2012
4	Publication au bulletin de la cote de l'avis relatif à l'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	21 juin 2012
5	Publication de l'extrait de la Note d'Information par Attijariwafa bank	22 juin 2012
6	Ouverture de la période de souscription	28 juin 2012
7	Clôture de la période de souscription	02 juillet 2012
8	Allocation des souscriptions par Attijariwafa bank	09 juillet 2012
9	Réception par la Bourse de Casablanca de la lettre du mandataire spécial ayant ratifié l'augmentation de capital en numéraire	11 juillet 2012
10	Remise à la Bourse de Casablanca des résultats Globaux de l'opération	13 juillet 2012
11	Règlement / Livraison	17 juillet 2012
12	Admission des nouveaux titres et enregistrement de l'opération de l'augmentation de capital en numéraire Publication des résultats de l'augmentation de capital au bulletin de la cote par la Bourse de Casablanca	23 juillet 2012
13	Prélèvement de la commission d'admission des nouveaux titres	24 juillet 2012

## PARTIE II : PRESENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

### I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

<b>Dénomination sociale</b>	Attijariwafa bank
<b>Siège social</b>	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
<b>Téléphone / télécopie</b>	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.attijariwafabank.com">www.attijariwafabank.com</a>
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme à Conseil d'Administration
<b>Date de constitution</b>	1911
<b>Durée de vie de la société</b>	31 mai 2060 (99 ans)
<b>Registre du commerce</b>	R.C 333 à Casablanca
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre

---

**Objet social**  
**(article 5 des statuts)**

« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif :

- recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ;
- escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ;
- consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères;
- recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ;
- accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ;
- procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés;
- établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ;
- prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres et au capital social ou aux droits de votes de la société émettrice, conformément à la réglementation en vigueur.

Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »

<b>Capital social au 31.05.2012</b>	2 008 898 130 Dh entièrement libéré, composé de 200 889 813 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
<b>Documents juridiques</b>	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank.
<b>Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur</b>	<p>De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 ;</p> <p>De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.</p> <p>De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06 ;</li> <li>▪ le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;</li> <li>▪ le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ;</li> <li>▪ le Règlement Général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ;</li> <li>▪ le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ;</li> <li>▪ le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;</li> <li>▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;</li> <li>▪ le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;</li> <li>▪ la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.</li> </ul>
<b>Régime fiscal</b>	Attijariwafa bank est soumise, en tant que établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
<b>Tribunal compétent en cas de litige</b>	Tribunal de Commerce de Casablanca.

## II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR<sup>2</sup>

Au 31 mai 2012, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 008 898 130 dirhams, réparti en 200 889 813 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
<b>1- Actionnaires nationaux</b>		<b>151 381 403</b>	<b>75,36%</b>	<b>75,36%</b>
<b>1-1- Groupe SNI</b>		<b>94 376 454</b>	<b>46,98%</b>	<b>46,98%</b>
SNI	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	94 304 494	46,94%	46,94%
Divers filiales de SNI	NA*	71 960	0,04%	0,04%
<b>1-2- Compagnies d'assurances</b>		<b>35 099 219</b>	<b>17,47%</b>	<b>17,47%</b>
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	16 379 156	8,15%	8,15%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	2 683 942	1,34%	1,34%
Wafa Assurance**	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 257 604	6,60%	6,60%
Axa Assurances Maroc	120 avenue hassan II - Casablanca	2 778 517	1,38%	1,38%
<b>1-3- Autres institutionnels</b>		<b>21 905 730</b>	<b>10,90%</b>	<b>10,90%</b>
Régime Collectif d'Allocation et de Retraite	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	7 839 293	3,90%	3,90%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	4 694 810	2,34%	2,34%
Wafa Corp**	42 bd Abdelkrim Al Khattabi - Casablanca	57 602	0,03%	0,03%
Caisse Marocaine de Retraite	2 avenue des Alaouites - Rabat	4 616 769	2,30%	2,30%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	4 697 256	2,34%	2,34%
<b>2- Actionnaires Etrangers</b>		<b>10 715 614</b>	<b>5,33%</b>	<b>5,33%</b>
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 715 614	5,33%	5,33%
<b>3- Flottant</b>		<b>38 792 796</b>	<b>19,31%</b>	<b>19,31%</b>
OPCVM et autres	NA*	28 783 358	14,33%	14,33%
Personnel de la banque	NA*	10 009 438	4,98%	4,98%
<b>Total</b>		<b>200 889 813</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Source : Attijariwafa bank - \* Non applicable

<sup>2</sup> SNI est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 48,56 %, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par SNI, intervenue au 31 décembre 2010.

### III. CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ATTIJARIWAFABANK

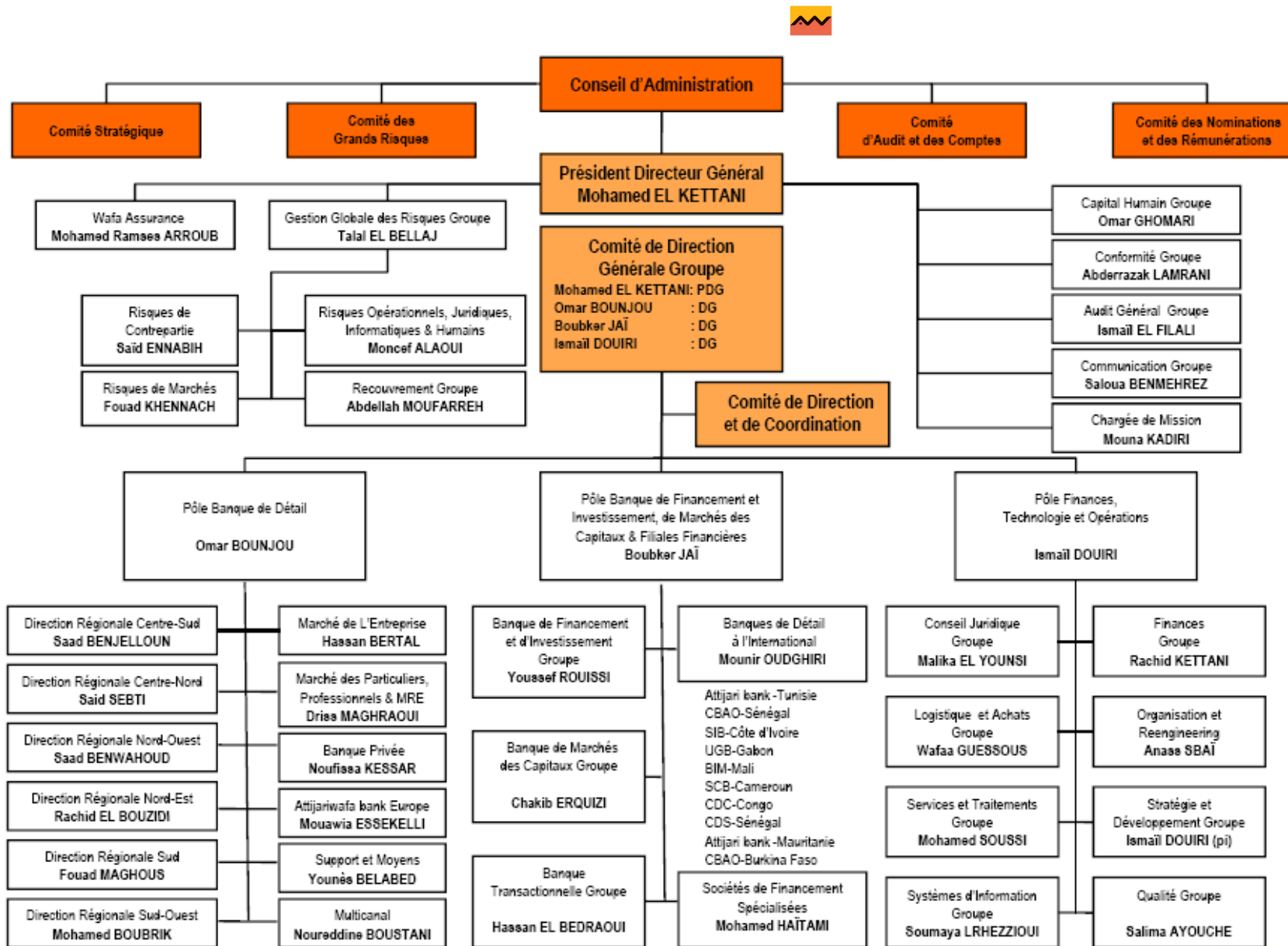
Au 31 mai 2012, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
<b>M. Mohamed EL KETTANI</b> Président du Conseil d'Administration	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013
<b>M. Antonio ESCAMEZ TORRES</b> Vice-Président, représentant de Grupo Santander Conseiller Directeur Général	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
<b>SIGER</b> Représentée par M. Mounir EL MAJIDI Président Directeur Général	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
<b>SNI</b> Représentée par M. Hassan BOUHEMOU Président Directeur Général	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
<b>M. José REIG</b> Administrateur, représentant Santusa Holding Directeur Général Adjoint	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
<b>M. Abed YACOUBI SOUSSANE</b> Administrateur, représentant MAMDA-MCMA Président MAMDA-MCMA	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
<b>M. Javier HIDALGO BLAZQUEZ</b> Administrateur, représentant Grupo Santander Directeur Général Adjoint	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
<b>Grupo Santander</b> Représenté par M. Manuel VARELA Directeur Général Adjoint	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013
<b>M. Hassan OURIAGLI</b>	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
<b>Mme Wafaa GUESSOUS</b> Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - \* Nomination ou renouvellement de mandat

### IV. ORGANIGRAMME DU GROUPE ATTIJARIWAFABANK

L'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 31 janvier 2012, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

## V. ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

### V.1. Évolution des crédits

Sur les trois derniers exercices, l'encours des crédits clientèle par type de crédit a évolué comme suit :

	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
<b>Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)</b>	<b>37 211</b>	<b>29 581</b>	<b>29 439</b>	<b>-20,5%</b>	<b>-0,5%</b>
A vue	6 356	3 137	5 726	-50,6%	82,5%
A terme	30 855	26 444	23 713	-14,3%	-10,3%
<b>Créances sur la clientèle (C2)</b>	<b>122 321</b>	<b>138 803</b>	<b>158 215</b>	<b>13,5%</b>	<b>14,0%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	43 326	46 220	53 598	6,7%	16,0%
Crédits à l'équipement	34 104	42 571	49 214	24,8%	15,6%
Crédits immobiliers	40 177	45 058	50 254	12,1%	11,5%
Autres crédits	2 810	2 820	2 423	0,4%	-14,1%
Créances acquises par affacturage	-	-	608	ns	ns
Créances en souffrance nettes de provision	918	1 010	994	10,1%	-1,6%
Intérêts courus à recevoir	987	1 124	1 123	14,0%	-0,1%
<b>Total crédits (C1) + (C2)</b>	<b>159 532</b>	<b>168 384</b>	<b>187 654</b>	<b>5,5%</b>	<b>11,4%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

Sur la période 2009-2011, le total des crédits d'Attijariwafa bank a enregistré une progression annuelle moyenne de 8,5%, en raison principalement d'une croissance annuelle moyenne des créances sur la clientèle de 13,7%.

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
<b>Créances par décaissements nets*</b>					
Secteur public	5 131	16 401	19 920	219,7%	21,5%
Entreprises financières	341	802	1 394	135,3%	73,7%
Entreprises non financières	73 298	76 929	83 392	5,0%	8,4%
Autre clientèle**	43 552	44 670	53 509	2,6%	19,8%
<b>Total crédits par décaissements nets***</b>	<b>122 321</b>	<b>138 803</b>	<b>158 215</b>	<b>13,5%</b>	<b>14,0%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

\* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

\*\* Particuliers, commerçants

\*\*\* Y compris intérêts courus à recevoir

Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 52,7% du total des créances sur la clientèle à fin 2011.

## V.2. Évolution des dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
<b>Dettes envers les établissements de crédit (D1)</b>	<b>21 833</b>	<b>21 922</b>	<b>35 639</b>	<b>0,4%</b>	<b>62,6%</b>
A vue	3 280	7 077	7 589	>100,0%	7,2%
A terme	18 553	14 845	28 050	-20,0%	89,0%
<b>Dettes envers la clientèle (D2)</b>	<b>154 216</b>	<b>157 048</b>	<b>165 590</b>	<b>1,8%</b>	<b>5,4%</b>
Comptes à vue créditeurs	84 353	91 123	99 841	8,0%	9,6%
Comptes d'épargne	17 655	18 820	20 568	6,6%	9,3%
Dépôts à terme	44 402	39 113	38 113	-11,9%	-2,6%
Autres comptes créditeurs	6 940	7 190	6 298	3,6%	-12,4%
Intérêts courus à payer	867	804	771	-7,3%	-4,0%
<b>Total dettes (D1+D2)</b>	<b>176 049</b>	<b>178 970</b>	<b>201 229</b>	<b>1,7%</b>	<b>12,4%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée

Les dettes d'Attijariwafa bank ont affiché une hausse de 6,9% au cours des trois derniers exercices, suite notamment à une progression annuelle moyenne de 27,8% des dettes envers les établissements de crédit.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2009	2010	2011	Var. 09/09	Var. 11/10
<b>Dépôts</b>					
Secteur public	1 261	1 765	1 561	40,0%	-11,5%
Entreprises financières	16 597	13 924	8 240	-16,1%	-40,8%
Entreprises non financières	37 130	37 205	43 322	0,2%	16,4%
Autre clientèle	99 229	104 155	112 467	5,0%	8,0%
<b>Total dépôts clientèle*</b>	<b>154 216</b>	<b>157 048</b>	<b>165 590</b>	<b>1,8%</b>	<b>5,4%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée - \* y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 67,9% de l'encours des dépôts de la clientèle en 2011, contre 66,3% en 2010 et 64,3% en 2009.

Au 31 décembre 2011, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente 42,8% des dépôts, suivie de l'Oriental (11,4%), de Rabat (10,0%) et de Fès-Meknès (7,4%).

### V.3. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Engagements en faveur de la clientèle	35 973	38 424	40 235	6,8%	4,7%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	5 757	4 933	7 362	-14,3%	49,2%
<b>Total engagements par signature *</b>	<b>41 730</b>	<b>43 357</b>	<b>47 597</b>	<b>3,9%</b>	<b>9,8%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité Maroc - \* Engagements nets des engagements en souffrance

### V.4. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2011, l'organisation du réseau de distribution est fondée sur le concept de points de vente spécialisés, aménagés en espaces de vente et de conseil et privilégiant une gestion ciblée de la relation client. Ce concept prévoit un réseau réparti, d'une part, en agences dédiées à la clientèle des particuliers et professionnels (903 agences) et, d'autre part, en agences consacrées aux entreprises (37 centres d'affaires) avec, pour chacune, des équipes et une organisation spécifiques.

Le nombre d'agences du groupe (Maroc et filiales étrangères), au 31 décembre 2011, s'élève à 2 352 agences.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période qui s'étend de 2009 à 2011 :

	2009	2010	2011
Guichets permanents	795	863	944
Guichets périodiques	2	2	2
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	752	819	933
Succursales et agences à l'étranger	41	41	50
Bureaux de représentation à l'étranger	17	17	17

Source : Attijariwafa bank

## PARTIE III : FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

### **I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE**

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- Le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du *Front Office* qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le *Middle Office* qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
  - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
  - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR<sup>3</sup> a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

<sup>3</sup> La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

## I.1. Risque de taux

Le système bancaire est soumis à une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation bancaire. La banque encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les Produits Nets Bancaires prévisionnels.

Au 31 décembre 2010, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'établit à 3 170 millions de dirhams, avec une VaR de 391 639 dirhams. Les principaux instruments de couverture des taux utilisés sont les prêts/emprunts, les swaps de taux et les forwards rate agreements (FRAs). En l'absence d'outils de couverture, la gestion du risque de taux se fonde sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs (gestion dynamique actif/passif) à travers l'orientation de la stratégie en matière de dépôts et de crédits.

Au 31 décembre 2011, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'établit à 5 510 millions de dirhams, avec une VaR 1 jours de 3,681 millions de dirhams

## I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2011, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
USD	114 127	8,565	977 507	5,04%
EUR	112 569	11,1095	1 250 587	6,44%
JPY	150 643	0,111	16 717	0,09%
CHF	958	9,1269	8 739	0,05%
GBP	1 354	13,2987	18 000	0,09%
CAD	7 204	8,4114	60 595	0,31%
DKK	824 541	1,4947	1 232 440	6,35%
NOK	164	1,43	235	0,00%
SEK	2 101	1,2468	2 620	0,01%
DZD	574	0,1114	64	0,00%
TND	264	5,7302	1 511	0,01%
SAR	4 399	2,2838	10 046	0,05%
KWD	94	30,7433	2 905	0,01%
AED	2 872	2,3318	6 696	0,03%
LYD	54	7,049	378	0,00%
MRO	961	0,0291	28	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2011, la somme des positions de change de la banque se présente comme suit :

- en termes de positions longues, la somme est égale à 3 507 390 Kdh ;
- en termes de positions courtes, la somme est égale à 81 678 Kdh.

## II. RISQUE DE LIQUIDITE

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le ratio de liquidité réglementaire<sup>4</sup> se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc	Evolution
31-mars-06	92,80%	
30-juin-06	87,20%	-5,60 pts
31-déc-06	96,40%	+9,20 pts
31-mars-07	77,60%	-18,80 pts
30-juin-07	131,40%	+53,80 pts
31-déc-07	107,90%	-23,50 pts
30-juin-08	101,60%	-6,30 pts
31-déc-08	100,60%	-1,00 pt
31-mars-09	121,01%	+20,41 pts
30-juin-09	100,90%	-20,11 pts
31-déc-09	107,98%	+7,08 pts
31-mars-10	94,73%	-13,25 pts
30-juin-10	91,48%	-3,25 pts
31-déc-10	94,16%	+2,68 pts
31-mars-11	87,02%	-7,14 pts
30-juin-11	95,04%	+8,02 pts
31-déc-11	95,40%	0,36 pt

Source : Attijariwafa bank

## III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

<sup>4</sup> Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le niveau minimum réglementaire du ratio de liquidité est fixé à 100% par Bank Al-Maghrib.

### III.1. Répartition des engagements de l'établissement au 31.12.2011<sup>5</sup>

#### **Par secteur d'activité**

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin 2011, se décline comme suit :

- les établissements financiers-holding et assurances représentant 16%, en baisse de 15,8% par rapport à fin 2010. Les risques sur les engagements de ce secteur sont très faibles (96% des engagements des établissements financiers spécialisés sont sur des filiales de banques) ;
- le BTP & matériaux de construction représente 7,0% en 2011, soit 0,6 point de moins qu'en 2010. Les crédits par signature représentent plus de la moitié des engagements globaux de ce secteur ;
- la promotion immobilière représente 8,0% en 2011, en baisse de 0,6 point par rapport à fin 2010. Les engagements sur ce secteur ont connu une forte progression du fait de la stratégie de la Banque d'accompagner la réalisation de nombreux grands projets d'envergure en matière d'habitat.

#### **Par contrepartie**

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

#### **Par zone géographique**

Au niveau du Maroc, la répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition de la Banque est très largement concentrée sur la région de Casablanca (78% des engagements), suivie de la région de Rabat (9%). Les régions Meknès-Fès, Souss-Sahara et le Rif-Oriental représentent 3% des engagements chacune, tandis que les 4% restant sont répartis sur les autres régions du Royaume.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et Rabat représentent le «cœur économique, financier et administratif» du Royaume ;
- la domiciliation des comptes à Casablanca et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.

<sup>5</sup> Source : Attijariwafa bank

## **Par qualité du portefeuille**

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système qui doit faire l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances, doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain.

En termes de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation ainsi que l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafabank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
  - ✓ la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
  - ✓ la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
  - ✓ la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...)
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
  - ✓ contreparties saines : les classes de A à D ;
  - ✓ contreparties sensibles : E à G ;
  - ✓ contreparties en défaut : la classe H (Douteux, Compromis, Consolidation, Recouvrement, Provision).
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

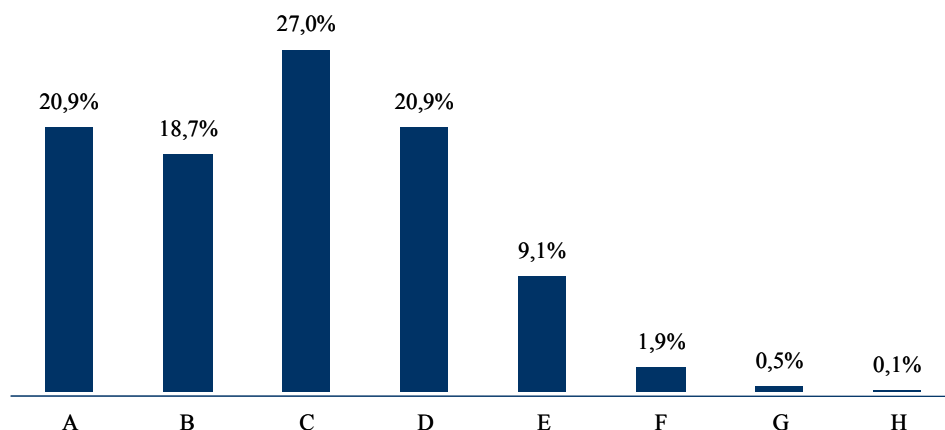
Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

Au plan des engagements, la distribution des risques relative au périmètre entreprises se présente comme suit :

**Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 31 décembre 2011 \***



Source : Attijariwafa bank

\* Les administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière sont hors périmètre

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est en cours d'élaboration.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II.

**Risque du marché actions**

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2011 en social ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus values latentes	Moins values latentes	Provisions
<b>Titres de transaction</b>	<b>32 076 343</b>	<b>32 076 343</b>	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	21 676 171	21 676 171	-	-	-	-
Obligations	1 689	1 689	-	-	-	-
Autres titres de créances	138 007	138 007	-	-	-	-
Titres de propriété	10 260 476	10 260 476	-	-	-	-
<b>Titres de placement</b>	<b>5 489 983</b>	<b>5 463 930</b>	-	<b>104 438</b>	<b>26 053</b>	<b>26 053</b>
Bons et valeurs assimilées	4 101 640	4 097 815	-	75 702	3 825	3 825
Obligations	1 292 836	1 288 459	-	21 009	4 377	4 377
Autres titres de créances	-	-	-	-	0	0
Titres de propriété	95 508	77 656	-	7 727	17 851	17 851
<b>Titres d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Bons et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-

Kdh - Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

## IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

### Ratio de solvabilité

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé au 30 juin 2011 :

	2011 *
Fonds propres réglementaires - Mdh (1)	18 566
Risques pondérés - Mdh (2)	184 285
<b>Ratio de solvabilité (1) / (2)</b>	<b>10,07%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés - \* Le ratio de solvabilité de l'exercice 2011 est en attente de validation par Bank Al-Maghrib

## V. GESTION DU RISQUE PAYS

Le risque pays, qui renvoie à la fois au risque politique, au risque économique et au risque financier, tend à prendre une place prépondérante dans les préoccupations des banques.

Attijariwafa bank, en particulier, a décidé de mettre en place un dispositif d'appréciation et de gestion du risque pays, au sein du pôle Gestion Globale des Risques.

Au titre de l'exercice 2011, l'entité Pilotage & Reporting Risque a consolidé les activités de suivi et de surveillance au niveau de la banque et de ses filiales bancaires et financières, de même qu'elle a procédé à la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays.

### Le dispositif de gestion du risque pays :

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

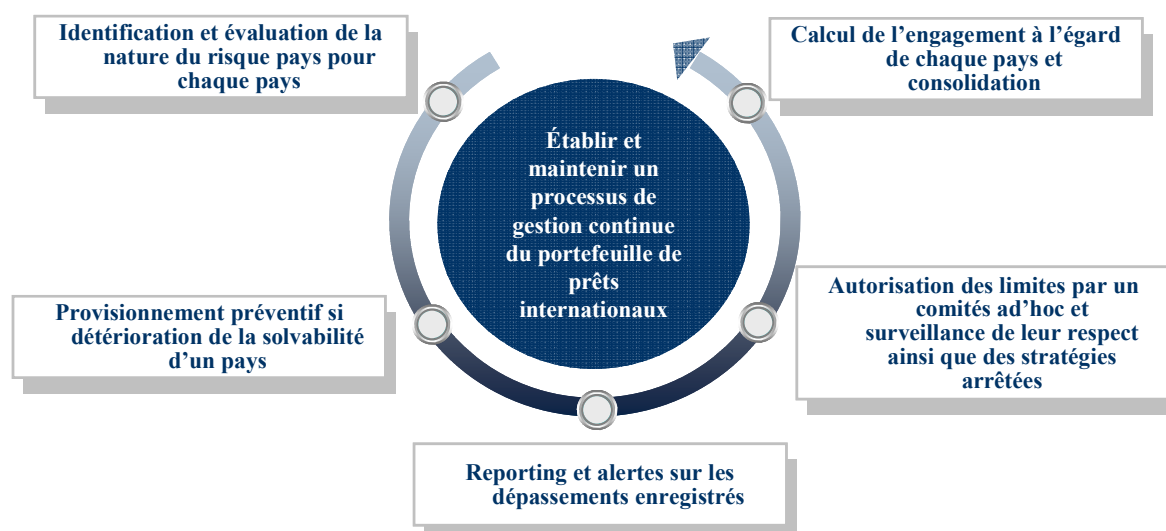
Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;
- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : Le groupe AttijariwafaBank Bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque ce qui permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes ;
- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;

- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;
- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque est déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...)
- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

#### Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

## VI. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant

## PARTIE IV : ANNEXES

### VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK

#### VII.1. Bilan 2009-2011

ACTIF	2009	2010	2011
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>11 073 971</b>	<b>9 704 499</b>	<b>8 883 843</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>37 210 728</b>	<b>29 580 619</b>	<b>29 439 482</b>
A vue	6 355 600	3 136 973	5 726 467
A terme	30 855 128	26 443 646	23 713 015
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>122 321 368</b>	<b>138 803 053</b>	<b>157 605 524</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	44 002 865	46 871 043	54 250 125
Crédits à l'équipement	34 396 158	43 032 617	49 681 787
Crédits immobiliers	40 194 664	45 069 432	50 256 714
Autres crédits	3 727 681	3 829 961	3 416 898
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>609 141</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>37 649 961</b>	<b>29 908 542</b>	<b>37 540 273</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	24 369 175	16 594 647	25 773 986
Autres titres de créances	4 986 564	5 292 932	1 428 155
Titres de propriété	8 294 222	8 020 963	10 338 132
<b>Autres actifs</b>	<b>2 325 996</b>	<b>3 725 029</b>	<b>2 165 642</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0	0
Autres titres de créances	0	0	0
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>10 630 925</b>	<b>10 859 413</b>	<b>12 190 156</b>
<b>Créances subordonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>302 292</b>	<b>550 404</b>	<b>695 773</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 748 994</b>	<b>1 775 679</b>	<b>1 858 483</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 616 074</b>	<b>2 552 874</b>	<b>2 340 178</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>225 880 310</b>	<b>227 460 112</b>	<b>253 328 494</b>
En Kdh			

PASSIF	2009	2010	2011
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>21 832 616</b>	<b>21 921 800</b>	<b>35 638 653</b>
A vue	3 279 834	7 076 666	7 588 676
A terme	18 552 782	14 845 134	28 049 978
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>154 216 342</b>	<b>157 047 962</b>	<b>165 590 451</b>
Comptes à vue créditeurs	84 654 088	91 145 133	99 859 627
Comptes d'épargne	17 795 778	18 961 677	20 717 644
Dépôts à terme	45 115 781	39 751 445	38 715 162
Autres comptes créditeurs	6 650 695	7 189 707	6 298 019
<b>Titres de créances émis</b>	<b>4 311 376</b>	<b>8 334 259</b>	<b>10 189 227</b>
Titres de créances négociables émis	4 311 376	8 334 259	10 189 227
Emprunts obligataires émis	0	0	0
Autres titres de créances émis	0	0	0
<b>Autres passifs</b>	<b>18 670 722</b>	<b>10 124 681</b>	<b>9 214 395</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>745 324</b>	<b>849 752</b>	<b>880 241</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>8 118 729</b>	<b>9 347 844</b>	<b>10 370 972</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>420</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>13 262 667</b>	<b>14 896 000</b>	<b>16 358 000</b>
<b>Capital</b>	<b>1 929 960</b>	<b>1 929 960</b>	<b>1 929 960</b>
Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0	0
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>-4 853</b>	<b>909</b>	<b>1 497</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>2 797 007</b>	<b>3 006 525</b>	<b>3 154 677</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>225 880 310</b>	<b>227 460 112</b>	<b>253 328 494</b>

En Kdh

## VII.2. Hors Bilan 2009-2011

ENGAGEMENTS DONNES	2009	2010	2011
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 211	533	1 183
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13 511 736	14 380 260	12 176 841
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 755 938	4 932 906	7 360 666
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	22 461 388	24 043 600	28 058 293
Titres achetés à réméré	0	0	0
Autres titres à livrer	0	0	0
<b>Total</b>	<b>41 730 273</b>	<b>43 357 299</b>	<b>47 596 983</b>

En Kdh

ENGAGEMENTS RECUS	2009	2010	2011
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0	266 628
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	15 474 570	15 188 837	14 831 908
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	82 348	66 391	59 078
Titres vendus à réméré	0	0	0
Autres titres à recevoir	0	0	0
<b>Total</b>	<b>15 556 918</b>	<b>15 255 228</b>	<b>15 157 614</b>

En Kdh

### VII.3. Comptes de produits et de charges 2009-2011

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2009	2010	2011
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	1 202 733	1 152 758	1 112 246
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	6 768 349	7 619 171	8 432 809
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	497 284	421 715	397 555
Produits sur titres de propriété	563 440	855 487	886 480
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	103 704	117 287	146 308
Commissions sur prestations de service	998 760	1 073 729	1 132 225
Autres produits bancaires	1 793 420	2 061 124	1 962 113
<b>TOTAL I</b>	<b>11 927 690</b>	<b>13 301 271</b>	<b>14 069 736</b>
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étab. de crédit	658 435	739 081	711 245
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	2 711 104	2 428 329	2 488 750
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	154 726	205 109	420 663
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	89 489	99 295	135 418
Autres charges bancaires	1 263 358	1 591 224	1 340 599
<b>TOTAL II</b>	<b>4 877 113</b>	<b>5 063 038</b>	<b>5 096 674</b>
<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>7 050 577</b>	<b>8 238 233</b>	<b>8 973 062</b>
Produits d'exploitation non bancaire	673 017	64 100	31 413
Charges d'exploitation non bancaire	56 292	32 781	1
<b>IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	1 286 307	1 377 972	1 540 770
Impôts et taxes	84 078	91 593	101 056
Charges externes	1 117 635	1 220 930	1 278 854
Autres charges générales d'exploitation	15 804	9 280	7 098
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	377 218	414 092	418 130
<b>TOTAL IV</b>	<b>2 881 043</b>	<b>3 113 867</b>	<b>3 345 908</b>
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>			
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	823 398	1 095 966	1 058 640
Pertes sur créances irrécouvrables	605 337	434 499	783 859
Autres dotations aux provisions	370 070	238 366	380 658
<b>TOTAL V</b>	<b>1 798 805</b>	<b>1 768 831</b>	<b>2 223 157</b>
<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>			
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	948 342	760 714	831 081
Récupérations sur créances amorties	112 081	72 645	74 056
Autres reprises de provisions	241 446	133 070	288 703
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 301 868</b>	<b>966 429</b>	<b>1 193 840</b>
<b>VII. RESULTAT COURANT</b>	<b>4 289 323</b>	<b>4 353 283</b>	<b>4 629 248</b>
Produits non courants	826,23489	1265	297
Charges non courantes	40 120	9 338	25 031
<b>VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>4 250 029</b>	<b>4 345 210</b>	<b>4 604 514</b>
Impôts sur les résultats	1 453 022	1 338 685	1 449 837
<b>IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 797 007</b>	<b>3 006 525</b>	<b>3 154 677</b>

En Kdh

## VIII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

### VIII.1. Bilans consolidés 2009-2011

	2009	2010	2011
<b>ACTIF</b>			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 937 027	13 374 249	13 817 615
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	23 415 807	23 776 381	36 111 566
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	26 130 492	29 921 521	25 965 979
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	27 240 871	16 912 923	15 164 488
Prêts et créances sur la clientèle	178 992 641	200 216 617	230 681 667
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs d'impôt exigible	60 972	135 373	72 623
Actifs d'impôt différé	732 402	625 727	381 699
Comptes de régularisation et autres actifs	6 539 854	7 011 157	6 301 601
Actifs non courants destinés à être cédés		0	150 209
Participation des assurés aux bénéfices différée		816 307	501 467
Participations dans des entreprises mises en équivalence	97 734	108 935	110 980
Immeubles de placement	1 077 449	1 319 993	1 158 463
Immobilisations corporelles	1 222 753	1 396 860	1 339 331
Immobilisations incorporelles	4 490 309	4 647 412	5 077 373
Ecarts d'acquisition	6 408 911	6 391 864	6 616 988
<b>Total actif</b>	<b>290 347 222</b>	<b>306 655 318</b>	<b>343 452 049</b>
<b>PASSIF</b>			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	111 049	164 915	227 490
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 145 888	3 390 320	2 591 760
Instruments dérivés de couverture	-	0	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	26 093 428	23 006 975	34 655 547
Dettes envers la clientèle	194 705 935	201 447 928	218 815 270
Titres de créances émis	6 550 653	11 872 036	15 613 534
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	0	
Passifs d'impôt courant	804 006	133 609	636 759
Passifs d'impôt différé	1 498 993	1 837 115	1 384 100
Comptes de régularisation et autres passifs	8 481 286	8 350 041	8 763 194
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	
Provisions techniques des contrats d'assurance	15 628 317	17 579 940	18 602 128
Provisions pour risques et charges	1 062 927	1 123 111	1 171 295
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	210 746	207 289	187 587
Dettes subordonnées	8 271 775	9 516 757	10 523 289
Capital et réserves liées	7 366 523	7 366 523	7 366 523
Réserves consolidées	12 123 880	14 992 969	17 132 734
<i>Part du groupe</i>	<i>9 149 861</i>	<i>11 578 042</i>	<i>13 759 424</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>2 974 019</i>	<i>3 414 927</i>	<i>3 373 310</i>
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	700 923	921 357	478 677
Résultat net de l'exercice	4 590 892	4 744 433	5 302 162
<i>Part du groupe</i>	<i>3 940 837</i>	<i>4 102 489</i>	<i>4 458 745</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>650 055</i>	<i>641 944</i>	<i>843 417</i>
<b>Total passif</b>	<b>290 347 222</b>	<b>306 655 318</b>	<b>343 452 049</b>
En Kdh			

## VIII.2. Comptes de produits et de charges consolidés IFRS 2009- 2011

	2009	2010	2011
Intérêts et produits assimilés	12 298 097	14 075 852	15 479 302
Intérêts et charges assimilés	4 929 556	5 177 078	5 713 876
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>7 368 541</b>	<b>8 898 774</b>	<b>9 765 427</b>
Commissions perçues	2 407 257	3 113 089	3 473 516
Commissions servies	203 683	234 668	314 261
<b>Marge sur commissions</b>	<b>2 203 574</b>	<b>2 878 420</b>	<b>3 159 255</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 510 262	1 801 666	1 459 016
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	1 556 706	776 999	927 739
<b>Résultat des activités de marché</b>	<b>3 066 969</b>	<b>2 578 664</b>	<b>2 386 755</b>
Produits des autres activités	4 337 748	4 584 467	5 467 924
Charges des autres activités	3 721 661	4 273 749	4 897 287
<b>Produit net bancaire</b>	<b>13 255 170</b>	<b>14 666 576</b>	<b>15 882 074</b>
Charges générales d'exploitation	4 762 794	5 705 321	6 404 286
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	642 495	717 088	798 012
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>7 849 881</b>	<b>8 244 167</b>	<b>8 679 776</b>
Coût du risque	-988 329	-1 218 243	-749 701
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6 861 552</b>	<b>7 025 925</b>	<b>7 930 075</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12 394	18 156	16 099
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-6 262	2 622	687
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>6 867 684</b>	<b>7 046 703</b>	<b>7 946 861</b>
Impôts sur les bénéfices	2 276 792	2 302 270	2 644 699
<b>Résultat net</b>	<b>4 590 892</b>	<b>4 744 433</b>	<b>5 302 162</b>
Résultat hors groupe	650 055	641 944	843 417
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>3 940 837</b>	<b>4 102 489</b>	<b>4 458 745</b>

En Kdh

## AVERTISSEMENT

**Les informations précitées ne constituent qu'une partie de la note d'information visée par le Conseil Déontologique des Valeurs mobilières (CDVM) sous la référence VI/EM/024/2012 le 20 juin 2012. Le CDVM recommande la lecture de l'intégralité de la note d'information qui est mise à disposition du public en langue française.**